

Lingua Francese

ESEMPIO DI COMPRESIONE SCRITTA

Livello B2

468 mots

Argomento: L'expérimentation de la gratuité : une fausse bonne idée ?

Faisant écho à une idée exprimée lors de la campagne présidentielle, l'exécutif a souhaité que la France expérimente plusieurs dispositifs de gratuité dans des musées nationaux. Cette expérimentation a pour objectif d'évaluer l'impact de la gratuité sur l'affluence comme sur la structure du public. La question est de savoir si un tel dispositif permettra d'attirer des visiteurs qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les musées.

Seul l'accès aux collections permanentes sera gratuit, les statistiques montrant que les expositions temporaires attirent un public déjà familier des lieux culturels en général. Les collections permanentes doivent donc être considérées comme le socle du service public rendu par les musées.

L'enquête évaluera l'affluence et déterminera la composition socioprofessionnelle du public, afin d'établir une juste comparaison entre les périodes de gratuité et de tarification.

Exprimant ses doutes les plus vifs sur une initiative inspirant plus d'inquiétude que d'enthousiasme, votre Rapporteur spécial se félicite que la ministre de la Culture ait déclaré, que *« bien évidemment, la gratuité des musées est réversible : si l'on s'aperçoit qu'il y a un effet d'aubaine et que le public ne change pas, on reviendra en arrière. La gratuité peut d'ailleurs se décliner de bien des façons et il convient en effet de travailler sur l'idée de gratuité ciblée. (...) Il s'agit bien d'une expérimentation circonscrite dans le temps et destinée à être évaluée »*.

La ministre a, par ailleurs, précisé que *« l'expérience engagée à la demande du Premier ministre, sera analysée de manière ouverte et honnête. Si elle devait se poursuivre, il faudrait se situer dans une perspective budgétaire nationale, et non réduite à la culture. À mes yeux, la tarification est un instrument de politique culturelle. Nous avons mené des expériences de gratuité très ciblées. Lorsque nous aurons tous les éléments en main, y compris des exemples étrangers, nous y reviendrons »*.

Sur le fond, votre Rapporteur spécial estime que l'opportunité de la mesure est contestable : il est faux d'associer gratuité et démocratisation car les mêmes publics risquent de venir plus souvent, d'autant que le prix de l'entrée dans un musée est loin d'être la barrière la plus dissuasive. Des dispositifs ciblés de gratuité, comme il en existe déjà, seraient bien plus efficaces.

Par ailleurs, la gratuité créerait des effets d'aubaine pour les touristes étrangers, que le contribuable n'a pas vocation à prendre en charge, comme pour les tours-opérateurs, qui ne baisseraient pas forcément le tarif de leurs prestations.

On sait également que ce qui est gratuit n'est pas valorisé dans nos sociétés... en ce qu'il est parfois assimilé à ce qui ne « vaut » rien. Du reste, pourquoi les musées seraient-ils le seul domaine gratuit de la culture, alors que l'on cherche par ailleurs à consolider les droits d'auteur ?

Extrait (Gilles Carrez, Rapporteur Général, Député N°276, Assemblée nationale, 11 -10- 2007)

1. L'expérience de la gratuité des musées a pour but

- a) d'attirer les touristes étrangers
- b) de permettre un plus vaste accès à la culture
- c) de fidéliser les visiteurs
- d) de séduire les électeurs

2. Le rapporteur suggère que la politique de la gratuité devrait

- a) s'appliquer seulement à certaines conditions
- b) être généralisée
- c) être poursuivie plusieurs années
- d) s'appliquer à tous les secteurs de la culture

3. Parmi les arguments suivants, lequel n'est pas évoqué par le Rapporteur :

- a) ce qui est gratuit n'est pas valorisé dans nos sociétés
- b) on ne doit pas associer gratuité et démocratisation
- c) le prix du billet est l'obstacle principal à la démocratisation de la culture
- d) le public déjà familier des musées pourrait être avantagé

4. La ministre de la culture

- a) écarte toute idée de tarification à l'avenir
- b) considère la tarification comme un outil de politique budgétaire et culturelle
- c) veut qu'on applique la même politique que dans les autres pays
- d) affirme que la gratuité produira un effet d'aubaine

5. Le Rapporteur suggère que la gratuité des musées

- a) est un avantage pour les contribuables
- b) risque de nuire au tourisme international
- c) fera baisser le prix des voyages organisés
- d) pèse sur les contribuables

SOLUTIONS

1b - 2a - 3c - 4b - 5d